



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Chevaux

Question écrite n° 16604

#### Texte de la question

M Henri Bayard demande à M le ministre de l'agriculture et de la forêt quelles sont les intentions quant à l'avenir des haras et en particulier dans la région Rhône-Alpes. En effet certains départements de cette région sont des départements où l'élevage du cheval tient une grande place et l'inquiétude ressentie actuellement est relative à des bruits concernant la fermeture de certaines stations ce qui ne manquerait pas soit d'imposer aux éleveurs des déplacements importants, soit de réduire la part de cet élevage.

#### Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre de l'agriculture et de la forêt confirme à l'honorable parlementaire sa volonté de faire procéder à un examen d'ensemble des stations de monte des haras nationaux pour prendre en compte les progrès techniques accomplis dans le domaine de la reproduction, notamment l'utilisation de l'insemination artificielle, et améliorer le service rendu à l'élevage. Ainsi, a-t-il demandé au service des haras de doter la Loire d'un pôle d'élevage digne de la jumenterie de qualité qui s'y trouve : les stations vétustes, peu fonctionnelles et trop proches de Saint-Galmier et Montbrison, vont être remplacées par une station aux infrastructures en bâtiments et en équipements modernes et en terrains suffisants pour accueillir convenablement les juments de la région. De même, la station de Meximieux, sise à onze kilomètres seulement de celle de Chalamont et d'activité très modeste, sera rapatriée sur Chalamont qui sera confortée et améliorée en conséquence.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Bayard Henri](#)

**Circonscription :** - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 16604

**Rubrique :** Elevage

**Ministère interrogé :** agriculture et forêt

**Ministère attributaire :** agriculture et forêt

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 7 août 1989, page 3454